



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE POINTE-DES-CASCADES

Séance ordinaire du 17 août 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades tenue le 17 août 2020 à 19 h 30 au Centre communautaire Saint-Marseille situé au 52 chemin du Fleuve, Pointe-des-Cascades.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Olivier Doyle, Martin Juneau, Girard Rodney, Mario Vallée, formant quorum sous la présidence du conseiller Peter M. Zytynsky.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, Me Julie Paradis, adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier et responsable du greffe.

2020-08-127

NOMINATION PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau, appuyé par le conseiller Mario Vallée et résolu unanimement de nommer le conseiller Peter M. Zytynsky, à titre de président d'assemblée pour la présente séance ordinaire.

2020-08-128

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président d'assemblée, Peter M. Zytynsky, demande au directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle, de procéder à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 17 août 2020.

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,
Appuyé par le conseiller Martin Juneau
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 août 2020 tel que rédigé, soit :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **NOMINATION PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **GREFFE**

- 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020
- 4.2 Dépôt de la correspondance
- 4.3 Dépôt de démission et avis de vacances
- 4.4 Nomination maire suppléant

5. RESSOURCES HUMAINES

- 5.1 Adoption – Politique de travail des employés municipaux de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades révisée
- 5.2 Ratification d'embauche – Journalier étudiant
- 5.3 Permanence de l'employée # 70-0048
- 5.4 Autorisation de signature – Transaction avec l'employée # 13-0019
- 5.5 Ratification congédiement – Employé # 32-0023
- 5.6 Ratification d'embauche – Journalier étudiant



6. FINANCES

6.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – Juillet 2020

7. SERVICES URBAINS

7.1 Modification – Résolution # 2020-04-066 - Modification affectation dépense

8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

8.1 Permission de voirie – Bell Canada – Remplacement ancrages

9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

9.1 Appui – Demande d'implantation d'un nouveau tracé pour la route verte dans la municipalité du Village de Pointe-des-Cascades

9.2 Demande d'aide financière – Société de recherches historiques de Pointe-des-Cascades

9.3 Demande de financement - Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain, phase 2 - Aménagement du tronçon cyclable manquant de Pointe-des-Cascades (Axe 13, segment 12)

10. RÈGLEMENTS

10.1 Avis de motion – Règlement 199-2020-01 modifiant le règlement 199-2020 relatif aux animaux

11. AFFAIRES DIVERSES

11.1 Autorisation du bon de commande # ADM-000211 et autorisation de paiement – Paradigme stratégies – Communication municipale **(point reporté)**

11.2 Demande Postes Canada – Ajout de boîtes postales

12. PAROLE AUX CONSEILLERS

13. PAROLE AU MAIRE

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2020-08-129

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020

Conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller Girard Rodney,
appuyé par le conseiller Olivier Doyle
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
10 juillet 2020	Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)	Aide financière – Dotations spéciales de fonctionnement – 14 110 \$	Marc-André Leblanc, Directeur des programmes fiscaux

DÉPÔT DE DÉMISSION ET AVIS DE VACANCES

Conformément aux dispositions de l'article 316 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la lettre de démission de monsieur Pierre Lalonde, à titre de conseiller de ladite municipalité, laquelle est datée du 17 août, a été reçue le même jour et est effective en date de ce jour. Le directeur général et secrétaire-trésorier informe de plus le conseil municipal de la vacance au poste de conseiller # 3, le tout conformément aux dispositions de l'article 339 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et informe enfin les membres du conseil et l'assistance que les élections prévues cet automne serviront aussi à combler cette vacance.

2020-08-130

NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Gilles Santerre, à titre de maire de la municipalité;

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Pierre Lalonde, à titre de conseiller au poste de conseiller # 3, lequel avait également été nommé comme maire suppléant;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un des conseillers comme maire suppléant jusqu'au 31 décembre 2020, conformément à l'article 116 du *Code municipal du Québec*;

Il est proposé par le conseiller Mario Vallée,
appuyé par le conseiller Martin Juneau
ET RÉSOLU

QUE le conseiller Peter M. Zytynsky soit nommé maire suppléant jusqu'au 31 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-08-131

ADOPTION – POLITIQUE DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE POINTE-DES-CASCADES RÉVISÉE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'apporter des modifications à la *Politique de travail des employés municipaux de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades*;

Il est proposé par le conseiller Girard Rodney,
appuyé par le conseiller Olivier Doyle
ET RÉSOLU

D'ADOPTER la *Politique de travail des employés municipaux de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades révisée*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



RATIFICATION D'EMBAUCHE – JOURNALIER ÉTUDIANT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades désire embaucher un deuxième employé étudiant pour se joindre l'équipe des travaux publics à l'été 2020;

CONSIDÉRANT les différentes candidatures reçues;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables du comité de sélection de procéder à l'embauche de Monsieur Thomas Clermont;

Il est proposé par le conseiller Girard Rodney,
Appuyé par le conseiller Martin Juneau
ET RÉSOLU

DE RATIFIER l'embauche de Monsieur Thomas Clermont au poste de journalier pour l'été 2020 rétroactivement à la date du 6 juillet 2020;

DE FIXER le salaire de Monsieur Clermont à 15 \$ de l'heure;

D'AUTORISER la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à signer tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-08-133

PERMANENCE DE L'EMPLOYÉE # 70-0048

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades a procédé à l'embauche de l'employée # 70-0048 le 27 janvier 2020;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,
Appuyé par le conseiller Martin Juneau
ET RÉSOLU

D'ACCORDER la permanence à l'employée 70-0048 au poste de coordonnatrice du Service des Sports, loisirs, culture et vie communautaire, et ce, effective depuis le 27 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-08-134

AUTORISATION DE SIGNATURE – TRANSACTION AVEC L'EMPLOYÉE # 13-0019

CONSIDÉRANT la fin d'emploi de l'employée #13-0019;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades entérine le règlement de fin d'emploi et l'entente de règlement hors cour intervenue le 10 juillet 2020 entre la Municipalité, par ses représentants, et l'employée #13-0019;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal accepte le contenu de ladite entente;

Il est proposé par le conseiller Girard Rodney,
appuyé par le conseiller Mario Vallée
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle, à signer l'entente et tout autre document permettant de donner plein effet à la présente résolution;



2020-08-135

ET QUE les crédits requis au paiement de toute somme due en vertu de cette entente soient puisés à même le poste budgétaire 02-130-00-212.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RATIFICATION CONGÉDIEMENT – EMPLOYÉ # 32-0023

CONSIDÉRANT que l'employé # 32-0023 ne remplissait pas les objectifs et les attentes de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT que l'employé # 32-0023 a été rencontré le 29 juillet dernier afin de lui annoncer son congédiement;

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,
Appuyé par le conseiller Girard Rodney
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le congédiement de l'employé # 32-0023, rétroactivement à la date du 29 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-08-136

RATIFICATION D'EMBAUCHE – JOURNALIER ÉTUDIANT

CONSIDÉRANT QUE suite au congédiement de l'employé # 32-0023 la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades désire embaucher un autre employé étudiant pour se joindre l'équipe des travaux publics;

CONSIDÉRANT les différentes candidatures reçues;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables du comité de sélection de procéder à l'embauche de Monsieur Nathan Forest;

Il est proposé par le conseiller Mario Vallée,
Appuyé par le conseiller Martin Juneau
ET RÉSOLU

DE RATIFIER l'embauche de Monsieur Nathan Forest au poste de journalier pour l'été 2020 rétroactivement à la date du 3 août 2020;

DE FIXER le salaire de Monsieur Forest à 15 \$ de l'heure;

D'AUTORISER la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à signer tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-08-137

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – JUILLET 2020

CONSIDÉRANT les listes des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de juillet 2020 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,
appuyé par le conseiller Olivier Doyle
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les listes des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de juillet 2020;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits et totalisant un montant de 232 775,79 \$, soit:



Chèques émis par la municipalité	135 342,45\$
Paiements électroniques par Accès D'Affaires de Desjardins	39 703,83\$
Salaires nets	57 729,51\$
TOTAL	232 775,79\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

2020-08-138

MODIFICATION – RÉOLUTION # 2020-04-066 – MODIFICATION AFFECTATION DÉPENSE

CONSIDÉRANT la résolution # 2020-04-066 octroyant le contrat à la firme Shellex Groupe conseil pour procéder à l'investigation de la problématique, la préparation des plans et devis techniques pour la rue De Montigny;

CONSIDÉRANT QUE la dépense autorisée pour l'octroi du contrat n'a pas été mise dans le bon poste budgétaire;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser le paiement des dépenses associées à ce contrat à même le poste budgétaire 23-040-00-009;

Il est proposé par le conseiller Girard Rodney,
appuyé par le conseiller Mario Vallée
ET RÉSOLU

DE MODIFIER la résolution # 2020-04-066;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Shellex Groupe conseil un montant maximal de 18 625,95 \$ incluant les taxes à même le poste budgétaire 23-040-00-009;

DE PRÉLEVER les sommes à même le surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-08-139

PERMISSION DE VOIRIE – BELL CANADA – REMPLACEMENT ANCRAGES

CONSIDÉRANT la demande de l'entreprise Bell Canada (Metro Optic) pour des travaux d'ancrages sur le lot 1 870 710;

CONSIDÉRANT QUE les travaux seront autorisés pour une période de 6 mois, soit jusqu'au 17 février 2021;

CONSIDÉRANT que les lieux devront être remis en état à la fin des travaux, et ce, aux frais de l'entreprise Bell Canada;

Il est proposé par le conseiller Girard Rodney,
appuyé par le conseiller Olivier Doyle
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'inspectrice en urbanisme et environnement, Iris Dumitras, à signer la demande de consentement municipal;



No de résolution
ou annotation

2020-08-140

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPUI – DEMANDE D'IMPLANTATION D'UN NOUVEAU TRACÉ POUR LA ROUTE VERTE DANS LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE POINTE-DES-CASCADES

CONSIDÉRANT QUE le tracé proposé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), daté d'il y a dix ans, est mésadapté aux besoins de la communauté puisqu'il emprunte les rues du centre-ville dont l'emprise est très étroite et influence le stationnement et les activités de ses résidents;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est propriétaire de terrains à usages récréatifs et que celle-ci privilégie un tracé hors route passant dans son noyau villageois comme exposé au plan « Tracé Route verte - 2020 »;

CONSIDÉRANT QUE ce nouveau tracé se raccorderait à la piste cyclable de Soulanges de façon harmonieuse et serait profitable aux résidents;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de la piste cyclable Soulanges désire raccorder la piste cyclable à la Route verte au kilomètre 0 situé au parc des Ancres, soit l'écluse #3;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau tracé hors route proposé au plan d'implantation « Tracé Route verte - 2020 » serait d'une longueur de 683 mètres et estimé sommairement au coût de 249 600 \$;

CONSIDÉRANT QUE conformément au plan qui sera proposé à la CMM, le tracé longerait la route 338, la rue de l'Aqueduc pour ensuite se rejoindre au parc des Ancres;

CONSIDÉRANT les différents programmes d'aide financière actuellement en vigueur proposés par la CMM et le ministère des Transports du Québec (MTQ);

Il est proposé par le conseiller Mario Vallée,
appuyé par le conseiller Martin Juneau
ET RÉSOLU

D'APPUYER la demande pour le nouveau tracé hors route d'une longueur de 683 mètres;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle, à signer l'appel de projet au programme Véloce III du MTQ et/ou tout autre demande documents relativement au projet de la Route verte;

D'AUTORISER le maire suppléant à signer une lettre et tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – SOCIÉTÉ DE RECHERCHES HISTORIQUES DE POINTE-DES-CASCADES

CONSIDÉRANT la résolution 2019-12-024 autorisant un support financier de 10 000 \$ pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création du projet du Pôle Est – Parc des Ancres;

CONSIDÉRANT QUE ce support financier était conditionnel à la contribution des autres municipalités et intervenants du milieu;

CONSIDÉRANT QUE cette étude n'a pas eu lieu;

2020-08-141



2020-08-142

CONSIDÉRANT QUE la Société de recherches historiques de Pointe-des-Cascades a déposé à la Municipalité de Pointe-des-Cascades une demande d'aide financière de 8 000 \$ pour couvrir différentes dépenses relativement à la réparation d'infrastructures et amélioration au Parc des Ancres;

CONSIDÉRANT QUE la Société de recherches historiques de Pointe-des-Cascades est un organisme à but non lucratif, que leurs projets contribuent au rayonnement de la Municipalité et améliorent l'accès au site du Parc des Ancres;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,
appuyé par le conseiller Olivier Doyle
ET RÉSOLU

D'ANNULER la résolution # 2019-12-024;

D'OCTROYER une aide financière d'une valeur de 8 000 \$ pour différents travaux au Parc des Ancres;

DE PRÉLEVER la somme accordée à même le poste budgétaire 02-702-50-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE DE FINANCEMENT – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES PROJETS CONTRIBUANT À LA MISE EN PLACE DE TRAME VERTE ET BLEUE SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN, PHASE 2 – AMÉNAGEMENT DU TRONÇON CYCLABLE MANQUANT DE POINTE-DES-CASCADES (AXE 13, SEGMENT 12)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades a un projet pour la réalisation du tronçon cyclable manquant qui traverse la municipalité de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT QUE la Communauté métropolitaine de Montréal met à la disposition des organismes admissibles un *Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain, phase 2*;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades doit satisfaire aux exigences du programme pour bénéficier de cette aide financière;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,
appuyé par le conseiller Girard Rodney
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades dépose à la Communauté métropolitaine de Montréal une demande de financement pour le projet la réalisation du tronçon cyclable manquant qui traverse la municipalité de Pointe-des-Cascades comme indiqué ci-haut dans le cadre du *Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain, phase 2*;

QUE la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades signifie à la Communauté métropolitaine de Montréal qu'elle s'engage à assumer sa part d'investissement au projet;

QUE la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades signifie à la Communauté métropolitaine de Montréal qu'elle s'engage à réaliser les activités de communication énoncées dans la demande de financement;

QUE la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades signifie à la Communauté métropolitaine de Montréal qu'elle s'engage à maintenir un accès permanent et public du terrain visé par le projet de mise en valeur et à



2020-08-143

maintenir l'accès gratuit ou, lorsque requis, d'établir une tarification unique pour les citoyens du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle, soit autorisé à signer une convention entre la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades et la Communauté métropolitaine de Montréal et que Monsieur Richard Lyonnais soit autorisé à agir, à titre de chargé de projet, au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 199-2020-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 199-2020 RELATIF AUX ANIMAUX

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, le projet de *Règlement 199-2020-01 modifiant le règlement 199-2020 relatif aux animaux* est déposé et un avis de motion est donné par le conseiller Girard Rodney à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

2020-08-144

AUTORISATION DU BON DE COMMANDE # ADM-000211 ET AUTORISATION DE PAIEMENT PARADIGME STRATÉGIES – COMMUNICATION MUNICIPALE

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau, appuyé par le conseiller Mario Vallée
ET RÉSOLU

DE REPORTER le présent point à la prochaine séance du conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-08-145

DEMANDE POSTES CANADA – AJOUT DE BOÎTES POSTALES

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada assure le service de poste pour la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT QUE la boîte postale communautaire située au coin de la rue Centrale et du chemin du Fleuve dessert plus de 360 résidences;

CONSIDÉRANT QUE cette même boîte postale prévoit uniquement 6 espaces de cases postales pour la livraison de colis;

CONSIDÉRANT QUE l'une des 6 cases doit être utilisée de façon permanente pour la bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT l'augmentation du service de livraison de colis suite à la pandémie mondiale du COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE ces 6 espaces sont nettement insuffisants pour assurer un service adéquat de livraison de colis aux utilisateurs de cette boîte postale;

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle, appuyé par le conseiller Mario Vallée
ET RÉSOLU

DE DEMANDER à Postes Canada d'augmenter le nombre de cases postales prévu pour les colis afin d'assurer un service adéquat aux résidents de Pointe-des-Cascades;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à Postes Canada afin qu'il considère la demande rapidement;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



PAROLE AUX CONSEILLERS

- Monsieur Doyle souhaite la bienvenue aux citoyens après plusieurs mois d'absence et souhaite un bel été.
- Monsieur Martine Juneau mentionne la réunion du comité de la piste cyclable Soulanges ainsi que le rallye du canal de Soulanges le dimanche 23 août 2020 qui sera d'une durée de 4 heures.
- Monsieur Girard Rodney remercie l'administration municipale pour le travail effectué et mentionne la rétroaction des citoyens de ce qui se passe dans la Municipalité.
- Monsieur Mario Vallée salue les citoyens et apporte une précision pour le règlement sur les animaux.

PAROLE AU MAIRE

- Félicitations aux citoyens pour leur résilience durant la pandémie mondiale;
- Remerciement au conseiller Pierre Lalonde pour son service;
- Information sur ses disponibilités pour les citoyens et indications ses coordonnées pour le rejoindre.

Monsieur Lachapelle, avec la permission de Monsieur Zytynsky, remercie Monsieur Pierre Lalonde pour son travail et son dévouement des derniers mois qui ont été appréciés par la direction générale et les employés municipaux.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Réfection du phare et de celui dans la Pointe;
- Explications sur l'accessibilité des chiens à différents endroits;
- Déneigement de la Pointe l'hiver pour les chiens;
- La possibilité d'un parc à chiens;
- Responsable de l'application du règlement sur les animaux;
- Demande pour mettre les rampes de planches à roulettes dans le terrain du parc Chéribourg;
- Interdiction du stationnement rue du Canal;
- Clarification pour le règlement sur les animaux;
- Constats d'amélioration des projets la Municipalité;
- Disparition des pancartes d'interdiction de chiens;
- Processus d'adoption du règlement sur les animaux;
- Travaux sur la rue De Montigny;
- Information sur la coordonnatrice des sports, loisirs, culture et vie communautaire;
- Qualité des communications;
- Qualité de l'eau potable;
- Fermeture des fossés sur la rue De Montigny;
- Bruits dans les parcs et dans les rues;
- Mise à jour sur l'état de l'hôtel de ville et presbytère;
- Information sur la réfection du phare;
- Vision à long terme des infrastructures;
- Clé pour le terrain de tennis;
- Ouverture de la bibliothèque.



No de résolution
ou annotation

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 21 h 16 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,
appuyé par le conseiller Girard Rodney
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 17 août 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
Secrétaire

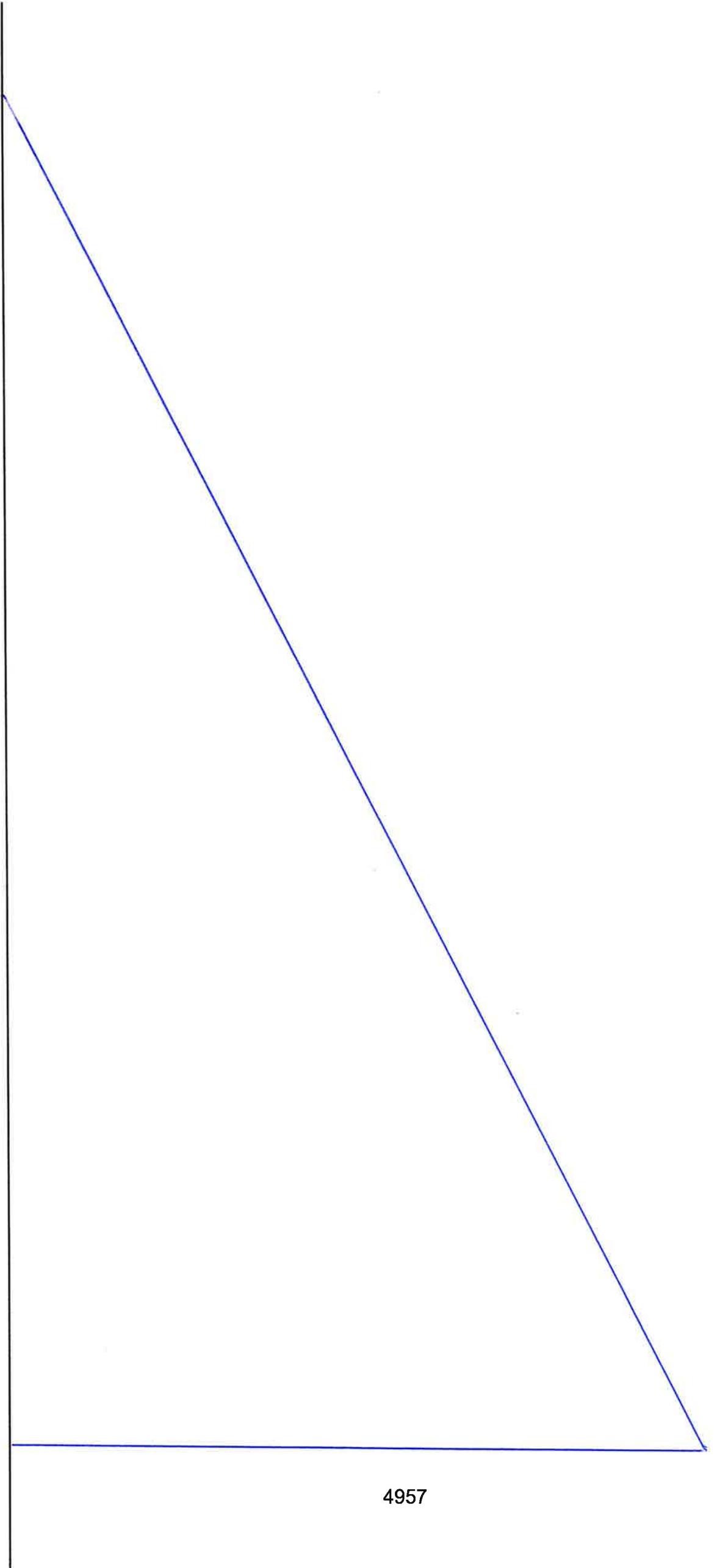
Eric Lachapelle

Le maire suppléant,

Je, Peter M. Zytynsky, atteste que
la signature du présent procès-
verbal équivaut à la signature par
moi de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142(2)
du *Code municipal du Québec*



No de résolution
ou annotation



4957